



Département de Saône-et-Loire
Arrondissement d'Autun
Canton de Saint-Vallier

SEANCE DU 8 AVRIL 2024

Nombre de Conseillers
En exercice : 29
Présents : 19
Votants : 26

Convocation : 03/04/2024

EXTRAIT du Registre des Délibérations de la Commune de SAINT-VALLIER

L'An Deux Mil Vingt Quatre, le huit avril, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-VALLIER, s'est réuni salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur PHILIBERT Alain, Maire.

Etaient présents : PHILIBERT Alain, DUMONT Christophe, GOSSE Danielle, MICHEL Pierre-Philippe, MATRAT Catherine, GERARD Florence, LUSSIAUD Françoise, LECOEUR Jean-Paul, LODDO Monique, WOZNIAK Edmond, DI GIORGIO Anita, BERTHIER Sylvie, IFIRES Carole, ULICZNY Irène, DIVERT Pierre, SWIATEK David, BEAUDOT Denis, LECLERC Anita, WITKOWSKI Mathilde.

Excusés : CHAPON Norbert ayant donné pouvoir à PHILIBERT Alain, MEUNIER Daniel ayant donné pouvoir à IFIRES Carole, BERGER Guy ayant donné pouvoir à MICHEL Pierre-Philippe, BILEK Katia ayant donné pouvoir à DUMONT Christophe, HUMBERT Frédérique ayant donné pouvoir à LECOEUR Jean-Paul, LONAK Sandrine ayant donné pouvoir à BEAUDOT Denis, FRENICHE Rafaël ayant donné pouvoir à WITKOWSKI Mathilde.

Absents : LARONDE Jean-Claude, MEUNIER Alexandra, VERMOREL Claude.

Secrétaire de séance : MICHEL Pierre-Philippe.

Délibération n° DCM 2024-107 :

Budget primitif annexe « La Poste » – Approbation

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2311-1 et suivants relatifs au vote du budget,

Vu le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 21 février 2024,

Vu la note de présentation du budget 2024 ci-annexée,

Entendu l'exposé du rapporteur du Monsieur Christophe DUMONT, adjoint délégué aux finances,

Considérant le projet de budget primitif de l'exercice 2024 du budget annexe du bureau de Poste présenté par le Maire, soumis au vote par chapitres,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité,

APPROUVE le budget annexe primitif du bureau de Poste – Année 2024, qui s'équilibre par section en recettes et en dépenses à :

- Section d'investissement : 100 000 €
- Section de fonctionnement : 134 329 €

Le Secrétaire
Pierre-Philippe MICHEL

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire
Alain PHILIBERT

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le

ID : 071-217104868-20240409-DCM2024_107-DE

